

Une Famille française autour de la Révolution

Il y a cent trente ans, une secousse préparatoire, presque aussi violente que celle qui ébranle aujourd'hui le monde, a remué l'Europe. Beaucoup de familles disparurent alors ; toutes, comme maintenant, furent éprouvées. Ce groupement naturel, cette « cellule sociale », suivant la forte expression d'un penseur contemporain, est à la base de toute société humaine et, de son adaptation à l'époque où elle vit, dépend son existence et celle même de la nation qui est composée de ces cellules.

Comment nos pères ont-ils franchi ce passage redoutable de 1789 à 1815 ? Ont-ils su réagir ? Ont-ils fait preuve d'une suffisante souplesse ? Ont-ils, en un mot, su s'adapter aux profondes modifications d'existence qui leur étaient imposées ? C'est ce qu'il a semblé intéressant d'étudier, à l'aide de documents authentiques, chez une famille dont les conditions de vie étaient bien assises en 1789. Cette étude nous permettra de constater dans quelle mesure les vingt-trois années de troubles et de guerres de la Révolution et de l'Empire lui avaient permis de survivre et les germes d'espoir ou de mort qu'elle portait en elle en 1815.

Un soir du mois de mars 1742, à la tombée de la nuit, le silence de la paisible petite ville de Paray-le-Monial, en ...

Charollais, fut troublé par l'arrivée d'une chaise de poste toute crottée qui s'arrêta devant l'hôtellerie du *Lion d'Or*. Il n'en fallait pas tant pour attirer les bonnes femmes qui firent cercle autour de la voiture d'où descendirent successivement un homme d'une trentaine d'années, une jeune femme vêtue, coiffée et poudrée à la dernière mode de Paris et enfin une nourrice portant dans ses bras un enfant d'environ deux ans. Ces étrangers, que l'hôte était venu recevoir, n'étaient autres que le nouvel entreposeur des tabacs pour la province de Charollais, M. Philibert Riballier, sa femme et son premier-né qui, après un long, difficile et fatigant voyage, venaient tout droit de Paris.

Ce jeune homme —né en 1710, il avait trente-deux ans — était le fils d'un conseiller secrétaire du roi (1) en la grande Chancellerie de France près le Parlement de Paris. Entré dans la vie sous les auspices les plus heureux, destiné à succéder à son père dans sa charge de secrétaire du roi, il s'était marié jeune, trop jeune peut-être, et, à vingt-six ans, le 28 mars 1736, il avait épousé en la paroisse Saint-Paul, à Paris, demoiselle Anne-Charlotte de Lignan, fille d'un collègue de son père. Peu de temps après cette union, le jeune M. Riballier avait acheté à M. de Précy, capitaine de cavalerie, le château de Beauplan, situé à Saint-Rémy-les-Chevreuse, généralité de Versailles, et en était devenu seigneur suivant acte. Le jeune couple y mena une vie assez somptueuse pendant cinq à six ans. Mais on voyait le beau monde, on tenait table ouverte, on allait à Versailles. Bientôt, les moyens de Philibert ne purent suffire à ce train seigneurial. Il dut, en 1742, revendre le château de Beauplan. J'imagine que cette conduite, si peu en harmonie avec les mœurs sévères et économes du monde parlementaire, valut au jeune prodigue une bonne algarade de son père le conseiller, homme rigide et connaissant le prix de l'argent. Ce n'était pas le tout de gronder ; il fallait tirer de peine ce fils, cette bru et leur nouveau-né ; il y employa son crédit ainsi que lll. de Lignan. Philibert, heureusement répandu dans le monde, n'était point non plus sans protecteurs. Tous ces moyens réunis lui procurèrent le poste ...

(1) Les secrétaires du roi étaient des officiers de la grande Chancellerie qui avaient la charge et seuls le droit d'expédier et de signer les lettres du roi et autres actes royaux et d'assister au sceau.

d'entreposeur des tabacs pour la province de Charollais. Cet emploi, que l'on peut comparer à celui de directeur des contributions indirectes, valait annuellement 8 000 livres : c'était le pain assuré pour l'imprévoyant ménage. Réunissant toutes ses ressources, Philibert Riballier se transporta donc, non sans peine au fond du Charollais, avec sa femme et son enfant. Quelle vie les y attendait? C'était ce que se demandait mélancoliquement la jeune femme en se chauffant à la cheminée de la cuisine du *Lion d'Or* où, devant un bon feu de fagots, rôtaient quelques volailles, tandis que l'hôtesse empressée lui détaillait les charmes et les ressources de la bonne ville de Paray.

Cette cité toute monacale et imprégnée du parfum et de la sainteté de Marguerite-Marie Alacoque, dressait, au milieu de grasses prairies couronnées de beaux bois, les toits de ses couvents et les clochers de sa romane basilique dont les pointes se mirent dans la dormante et paresseuse Bourbince. A l'ombre des cloîtres, se pressaient quelques familles de noblesse terrienne possédant des fermes aux alentours. Fils d'un conseiller à la grande Chancellerie de France et fonctionnaire important, de manières douces et courtoises, secondé par sa femme qui avait beaucoup de grâce et d'usage du monde et que l'on n'appela bientôt plus que « la belle Parisienne », Philibert Riballier fut tout de suite bien accueilli des Parodiens. Il acheta une belle et vaste maison, aujourd'hui l'hôtel de ville et monument historique, construite sous la Renaissance par un nommé Pierre Jayet, drapier et bourgeois de Paray. Il s'y installa et, fidèle à ses habitudes mondaines, y reçut habituellement la meilleure société de la ville et des environs. Cependant, ses enfants grandissaient — il en avait trois, dont deux garçons — et le Charollais n'offrant aucune ressource pour les faire élever, il se décida à envoyer à Paris ses deux fils et les plaça sous la surveillance de l'abbé Ambroise Riballier, son frère cadet.

L'abbé Riballier, riche bénéficiaire et syndic de la Faculté de théologie, célèbre à ce titre par les démêlés qu'il eut à soutenir contre Voltaire et les encyclopédistes à propos de la censure du *Bélisaire* (1) de Marmontel, l'abbé Riballier était alors grand maître du collège Mazarin. Son frère ne ...

(1) Voir *Revue des Études historiques*, décembre 1920. Cet article et la présente étude sont détachés d'un travail qui sera publié ultérieurement.

pouvait donc désirer de meilleur guide pour ses enfants, et de fait, suppléant à la défaillance du trop léger Philibert, l'abbé répondit au choix judicieux de son père, le vieux conseiller, mort en 1752 à quatre-vingt-onze ans et qui l'avait désigné comme son exécuteur testamentaire. Il fut véritablement *l'aîné*, le chef de la famille et son bienfaiteur. Entre l'abbé et son frère, avec sa belle-soeur surtout, s'échange une active correspondance. Les hivers sont longs et monotones en Charollais ; les exilés regrettent Paris et ses distractions ; leur frère et beau-frère s'efforce de les reconforter et de tromper leur ennui. Il leur rend compte des études et des progrès des enfants et s'occupe, en homme d'affaires qui mène un important collège, d'assurer à Mme Riballier et de régler la succession d'un sien cousin, officier de cavalerie.

« Je crains fort, ma chère commère (1), écrit-il à sa belle-soeur le 5 février 1761, que M. de la Haye n'ait pas l'avantage de vous voir à Paray. Sa maladie commence à devenir sérieuse et je ne puis vous dissimuler qu'il y ait du danger. En tout cas, il a pris ses précautions en bon chrétien et il arrange ses affaires en homme qui a du sentiment et de la reconnaissance. Il m'a fait dépositaire de ses volontés et c'est vous qu'elles regardent uniquement... »

M. de la Haye étant mort, l'abbé pourvoit à son enterrement, dispute la succession au fisc et aux créanciers et envoie à Paray deux malles remplies d'effets. — « Vous avez un mari et deux fils, écrit-il. J'ai compris que tout cela pourrait vous servir et, s'il fallait l'acheter neuf, vous ne l'auriez pas pour cent louis. » Il vend une chaise de poste « fort propre, dorée, avec des glaces et des ressorts à l'écrevisse », paye les dettes et s'efforce de faire rentrer les créances. Entre temps, il se plaint d'Augustin, son second neveu, alors âgé de quinze ans, qu'il destine à l'état militaire et qui ne lui donne pas toute satisfaction.

Il écrit le 26 mars 1762: « Le sieur Cornette m'a remis la montre que vous envoyez pour Augustin. Je vous avoue que je suis surpris que l'on se presse si fort de lui en donner une. C'est une des choses qui lui sont le moins nécessaires. D'ailleurs, savez-vous s'il la mérite? Je n'ai point été con- ...

(1) L'abbé Riballier, ayant été parrain avec sa belle-soeur, ne l'appelle jamais que « ma chère commère ».

tent de lui l'autre année et le lui ai fait sentir. Je ne sais s'il ira mieux cette année ; vous devez bien penser que, dans l'incertitude, mon avis n'est point qu'on lui fasse des présents. »

Dans ce dix-huitième siècle que l'on a accusé d'être si léger, si corrompu, on élevait encore sérieusement la jeunesse, et y a-t-il aujourd'hui beaucoup de familles dans lesquelles un oncle, fût-il syndic de Sorbonne, aurait la même rigueur envers ses neveux et le même franc-parler vis-à-vis de leurs parents ? Il est permis d'en douter.

Il fallait pourtant songer à l'établissement des enfants de Philibert. Pour les deux garçons, point de difficulté. On marierait l'aîné, Edme-Philibert, et son père résignerait en sa faveur son emploi d'entreposeur des tabacs ; le cadet, Augustin, à la veille d'entrer à l'école militaire, avait sa voie toute tracée. Restait la fille, Élisabeth. Elle n'était pas bien jolie et ne possédait qu'une maigre dot ; cela ne l'empêchait pas de mourir d'envie de se marier, bien au contraire. On a prétendu que les filles ne se mariaient point sous l'ancien régime. Quelle erreur ! Ce n'est guère que dans la haute noblesse et dans les familles trop nombreuses qu'elles se vouaient au célibat ou entraient au couvent. Seulement, n'ayant en général qu'une petite dot, elles se mariaient moins avantageusement que leurs frères. Le séjour de la province pesait à Philibert et à sa femme et ils avaient toujours regretté Paris, leur clocher natal. Ce ménage, resté parisien et toujours jeune, nourrissait l'espoir, les enfants pourvus, de retourner finir ses jours à Paris. Mais, pour cela, il fallait marier Élisabeth. On jeta les yeux sur un M. Cloquet, receveur des gabelles. Les deux jeunes gens étaient d'accord et guère plus riches l'un que l'autre. On sollicita l'agrément de l'oncle ; il fit de formelles objections. Mais ce que femme veut, Dieu le veut. Elisabeth supplia, tempêta et le mariage fut décidé et célébré en 1764 (1).

Si l'on n'y regardait pas de trop près en mariant une fille « d'une défaite difficile dans un ménage, assurait l'abbé, à propos d'Élisabeth, surtout lorsqu'elle n'est avantagée ni ...

(1) M. et Mme Cloquet eurent une fille, Victorine, qui épousa à Versailles, en 1788, M. Testard, premier garçon de la Chambre du roi. M. Testard ne put accompagner la famille royale au Temple. Il mourut guillotiné en 1793 et sa femme, en 1823, absolument ruinée, n'avait pour vivre qu'une modique pension servie par le gouvernement de la Restauration.

par la fortune ni par des attraits marqués », il n'en allait pas de même pour un garçon et surtout pour l'aîné de la famille. C'était lui qui devait perpétuer le nom, la race et il s'agissait de se montrer judicieux tant au point de vue des dons de la fortune qu'à celui de l'hérédité et des espoirs ou des surprises qu'elle pouvait réserver. On tenait par-dessus tout aux unions de même naissance ; Edme-Philibert étant de plus destiné à vivre en Charollais, il convenait de lui choisir sa femme dans le pays. Il faut rendre cette justice à Philibert Riballier que, s'il ne fut guère capable d'autre chose, il sut au moins habilement jouer de la noblesse acquise par son père et bien marier ses fils.

Toutes les conditions que je viens d'énumérer, une fortune honorable, une nature charmante et la beauté par-dessus le marché, se trouvèrent réunies dans la personne de Denyse Cudel de Montcolon, fille d'un gentilhomme de Semur en Brionnais. Cette fois, l'oncle, consulté, ne fait point d'objections. Son frère s'adresse à lui pour obtenir et presser la résignation de l'emploi d'entreposeur des tabacs en faveur d'Edme-Philibert, mais il ne va pas assez vite au gré des intéressés. Sa belle-soeur et commère le stimule vivement, car les fiancés s'impatientent, et lui de répondre le 26 mars 1763 :

Je vous avoue, ma chère commère, que je ne m'attendais pas aux reproches que vous me faites et que je ne croyais pas que l'on pût m'accuser d'indifférence pour tout ce qui vous touche. J'ai fait en son temps les démarches qui dépendaient de moi pour faire agréer la résignation de l'entrepôt (des tabacs) et c'est moi qui ai mis en mouvement M. Maynaud de Pancemont et l'abbé Copette. Si l'affaire n'est pas finie, ce n'est pas de ma faute. On me disait qu'il fallait une démission et que l'on avait écrit pour cela. Que pouvais-je de plus ? Je ne savais pas que le pouvoir que j'avais entre les mains équivalait à une démission. Si je l'avais su, il y a deux mois qu'elle serait donnée. Pourquoi mon frère, lorsque je lui en ai écrit, a-t-il été trois semaines sans me faire de réponse ? Au reste, il n'y a pas grand mal à ce retardement. Vos amoureux auront le plaisir de faire l'amour, de désirer, d'espérer, ce qui ne laisse pas d'avoir beaucoup de charme quand on en connaît le prix. J'ai terminé vos emplettes et les ai fait mettre dans une cassette qui vous arrivera pour les fêtes de Pâques. Pendant que je songeais ainsi à vous, vous étiez occupée à me dire des duretés et à m'accabler de ...

reproches. Vous avez là une jolie monnaie pour payer les services qu'on vous rend. Vous dites que vous vieillissez ? Ma foi, il n'y paraît guère, car vous êtes toujours aussi vive et aussi prompte que dans votre plus grande jeunesse. A peine avez-vous formé un désir, un projet, que vous voudriez le voir exécuté. Ah ! un peu de patience ! Il faut donner le temps à tout. Vos jeunes gens seront mariés dans la belle saison ; leur union leur en paraîtra plus agréable dans le temps que la nature commence à devenir riante et invite à l'amour. Dites-leur cela pour les consoler, ne grondez plus et aimez toujours votre ancien et fidèle compère. »

Le mariage fut en effet célébré peu après, le 13 juin 1763.

II

Transporté à Paray à l'âge de deux ans, élevé dans la pleine liberté de la campagne, Edme-Philibert, très différent de ses ascendants, est un vrai terrien. Il passa en Bourgogne toute son existence. De douze à dix-huit ans, il fera bien ses études à Paris, mais Paris n'a point d'attraits pour lui et c'est avec bonheur qu'il reviendra à Paray en 1758. Dès lors, il ne quittera plus sa province. — « Généreux, vif, impétueux ; plein d'honneur et de probité, excellent homme s'il eût été moins violent et s'il eût mieux su commander à ses passions, écrit son fils. » Chasseur infatigable et aimant le plaisir, tous les plaisirs, il était le type du gentillâtre terrien à la veille de la Révolution.

Un triste événement lui arriva au début de sa vie d'homme. Le 13 mai 1759, une chasse au loup avait été ordonnée. Edme-Philibert, pressé de se rendre au rendez-vous, prend précipitamment son fusil, pendu au râtelier de la cheminée de la cuisine et chargé à balles. Le coup part et la balle va frapper Claudine Bouillot, domestique de ses parents, et la tue. On juge de la scène et de la confusion qui suivirent. Procès-verbal fut aussitôt dressé, requête présentée au roi et au parlement de Dijon. On obtint enfin des lettres de grâce qui furent entérinées le 11 juillet 1759 et que le jeune imprudent reçut sur le banc des accusés, car il avait été obligé de se constituer prisonnier.

Par un singulier contraste, Denyse Cudel de Montcolon était la douceur même. Jolie, d'une physionomie empreinte ...

de la grâce tranquille et nonchalante qui fait le charme des femmes de ces pays de prairies, elle semble avoir reporté toute la tendresse refoulée par la brusquerie, de son mari sur ses enfants qu'elle adorait et qui le lui rendaient comme un culte.

« Une bonne mère ! c'est une Providence, c'est un don céleste, un bienfait incomparable dont le souvenir ne s'efface jamais, écrit son fils Auguste. Déjà, bien des années se sont accumulées sur ma tête chauve depuis que j'ai perdu ma bonne et sensible mère ; je crois toujours la voir. »

Peu occupé par ses fonctions d'entreposeur des tabacs, Edme-Philibert, lié avec toute la noblesse de Paray et des environs, menait la vie de gentilhomme campagnard. En toute saison, des parties de chasse et de pêche, suivies de plantureux repas et de beuveries interminables ; l'hiver, des *assemblées* où l'on se rendait en lanternes et en socques pour deviser et jouer aux cartes ; des dîners et parfois des bals au moment du carnaval. Tout le monde était plus ou moins parent, la vie s'écoulait très douce et chacun prenait à tâche de l'égayer. Il en était du reste ainsi dans toute la France, comme le montre cette lettre de mars 1769 qu'Edme-Philibert recevait de son frère Augustin, devenu officier du génie, et alors en garnison à Soissons :

« Pardonne-moi, cher ami, le long intervalle que mes occupations ont mis entre ta lettre et ma réponse. Cloquet (son beau-frère), en arrivant, a tâché de faire quelques connaissances. Dans ce pays, on se livre assez difficilement, autant par bêtise que par fierté. Avec beaucoup de peine, il s'est enfin formé une jolie société que sa femme recevait régulièrement les jeudis et les dimanches. Cloquet est encore assez jeune et a assorti son monde à son caractère. Je suis fort de son goût et j'eusse choisi comme lui. Les aimables d'à présent ne jouent que le whist et le reversi, et tu sais que notre chère mère n'aime que le piquet. En conséquence, au milieu du cercle, elle s'ennuie souvent. Quelquefois cependant elle reçoit quelques douairières qui, par complaisance ou conformité de goûts, font la partie avec elle. Le carnaval a interrompu les *assemblées* et ramené des plaisirs plus vifs. Nous avons joué la comédie. La salle de Cloquet étant la plus grande, on y a établi le théâtre. Nous n'avons donné qu'une représentation de *Nanine* et des *Folies amoureuses*. J'étais heureusement arrivé trop tard pour avoir ...

un grand rôle ; on m'a forcé d'accepter celui de Germond dans *Nanine*. *Nanine* fut assez bien rendue, mais *les Folies* écorchées. Depuis le mois de novembre jusqu'au carême, on a dansé presque toutes les semaines deux et même trois fois. On commençait à quatre heures et l'on continuait jusqu'à minuit, une heure. Cloquet a fait danser une fois ; une autre fois j'ai donné les violons à sa femme. Chacun prenait son tour et faisait dresser une collation dans une pièce voisine. Orgeat, cidre, vin et bière composaient les rafraîchissements. C'était pour chaque fois, y compris la bougie, une affaire de deux louis et demi. A la fin du carnaval, les jeunes gens ont voulu donner un bal avec ambigu. J'y ai contribué ainsi que quelques officiers de dragons qui se trouvaient alors en quartiers à Soissons. Nous étions trente à 18 livres par tête. La salle de Cloquet, comme la plus grande, fut choisie à cet effet. Outre l'ameublement fort honnête qu'il y a mis, nous avons fait prix avec un tapissier pour fournir des glaces et des lustres et former une guirlande tout autour de l'appartement. La fête était charmante. Soissons abonde en jolies demoiselles qui, toutes, s'y trouvèrent. Pour ma part, je remplissais assez bien mon coin et je n'aurais garde de me plaindre de mon séjour dans cette ville. Je m'étais formé la plus jolie coterie de tout Soissons. J'ai appris il y a quelques années à danser les allemandes ; on assure même que je les danse assez bien. Aussi allais-je tous les jours de la semaine communiquer mon savoir aux plus jolies filles de la ville. On m'eût pris exactement pour le prévôt du maître de danse. Les jours de bal, on faisait cercle et je dansais avec celle de mes écolières dont j'avais été le plus content pendant la semaine (1). Voilà, mon cher, une ample relation de la vie de Soissons. »

Cette lettre ne semble-t-elle pas écrite d'hier et les choses étaient-elles si différentes dans les villes de garnison à la veille de la guerre de 1914 ?

De son mariage avec Denyse Cudel de Montcolon, Edme-Philibert avait eu six enfants ; mais beaucoup, à cette époque, mouraient en bas âge, de la petite vérole surtout. Il en survécut trois : Joseph (né en 1766), Auguste (né en ...

(1) Augustin-Alexandre-Nicolas Riballier, capitaine au corps royal du génie, chevalier de Saint-Louis. Il épousa en 1778 Mlle Marie Malad de Sermaize. En 1790, il donna sa démission et se retira à Paray. Il mourut en 1821, laissant un fils, qui fut garde du corps de Louis XVIII en 1814.

1770) et une fille, Lucile, née en 1771. Leur père prépara ses fils au travail, espérant que le secours de l'abbé Riballier, son oncle, qui lui avait servi de mentor et d'appui dans sa propre enfance, ne lui serait point refusé. La mère d'Edme Philibert, revenue à Paris, lui écrivait à ce sujet en janvier 1771 :

« Vous avez deux garçons. Eh bien ! il faut les élever dans la crainte de Dieu et leur donner, grâce à votre oncle, le plus d'éducation que vous pourrez. Après, si votre fortune ne vous permet pas d'en faire des messieurs, il faudra tâcher de les placer d'une façon ou de l'autre. Soyez persuadé que Dieu n'abandonne jamais les bonnes gens. Élevez bien mes petits-fils et ne leur inspirez pas trop de vanité afin qu'ils ne soient point infatués de leur petite noblesse. La plus belle aujourd'hui est de savoir se tirer d'affaire sans rien demander à personne. »

Il demanda toutefois et obtint la protection de son oncle, l'abbé Riballier, alors au faîte de sa fortune, et auquel un important bénéfice situé en Poitou, l'abbaye de Chambon, venait d'être donné après la censure du *Bélisaire* de Marmontel.

L'abbé se chargea successivement de ses deux petits-neveux. Déjà en 1776, il avait fait venir l'aîné, Joseph, et l'avait confié à son frère Philibert, qui, dès 1765, s'était retiré chez lui et consacrait ses loisirs à la culture des belles-lettres. Auteur de plusieurs ouvrages sur les femmes (1), imbu des idées philosophiques du siècle, l'ancien entreposeur des tabacs rêvait de systèmes philanthropiques et de plans de finances. Il finit par avoir ainsi des liaisons assez suivies avec Turgot, Necker et Malesherbes. Ses recherches sur les femmes illustres l'avaient également mis en relation avec plusieurs d'entre elles et lui avaient fait faire la connaissance particulière de Mine de Genlis, de Mme Necker et de la marquise de Créqui. Très mondain et d'une exquise urbanité, Philibert était répandu dans les salons de la haute société avec laquelle il rêvait de réformes et de systèmes politiques, sans se douter que la tempête révolutionnaire était à la veille de les balayer tous.

En 1780, l'abbé Riballier ayant acheté une maison de ...

(1) *L'Ami des femmes; De l'éducation physique et morale des femmes; et un Dictionnaire des femmes illustres.*

campagne à Ivry, son frère alla s'y fixer et occupa sa vieillesse à la culture des jardins, tout en continuant à surveiller l'éducation de ses petits-fils.

« Votre aîné a été couronné cette fois à l'Université et a eu un prix et deux accessits, écrivait-il à son fils Edme le 9 août 1780, en envoyant les enfants en vacances. C'est un très bon sujet qui vous fera honneur et peut-être parviendra à vous faire passer gracieusement vos vieux jours. Vous ne le trouverez pas trop bien maniéré ; ne craignez pas de lui en dire de temps en temps votre sentiment. Peut-être sera-t-il plus sensible aux avis que vous lui donnerez, qu'il ne l'est quelquefois aux nôtres. A l'égard du petit, il est, comme je vous l'ai déjà marqué, beaucoup moins avancé qu'il ne devrait l'être, car, pendant toute l'année, votre oncle a tenu un précepteur pour lui seul. Mais cela ne me décourage pas ; j'espère que cette année il se mettra en train et ira mieux. »

Deux ans après (1782) le grand-oncle voulut rassembler autour de lui toute sa famille. Il manda les parents à Paris pour le mois d'août, époque de la distribution des prix. Joseph, l'aîné des enfants, venait d'achever sa rhétorique ; il obtint le premier prix d'honneur et quatre autres prix. A cette distribution, assistaient Franklin, que l'on s'arrachait alors, M. de Calonne et l'évêque d'Autun. La première couronne fut donnée au jeune Riballier par Franklin, la seconde par sa mère. Les succès des enfants, la satisfaction de l'oncle, la reconnaissance des parents firent de cette réunion l'époque la plus heureuse de leur vie. La maison de campagne d'Ivry devint le rendez-vous général et l'équipage de l'abbé fut mis à la disposition de tous. Le bonheur de cette famille était alors sans mélange. N'est-ce pas de Talleyrand cette parole mélancolique que, qui n'a pas vécu autour de 1780, n'a pas connu la douceur de vivre ?

A Paray également, on menait joyeuse vie et les plaisirs se multipliaient. La présence du régiment de Beaujolais, envoyé en Charollais pour creuser le canal du Centre, avait vivifié et égayé le pays. Des liaisons s'étaient formées, des mariages contractés. Edme-Philibert avait fait amitié avec la plupart des officiers ; il chassait et festoyait avec eux. Les réunions étaient brillantes, tant à Paray que dans les châteaux des environs. L'amour n'en était point exclu et Edme-Philibert, alors à ce dangereux tournant de la quaran-

tain, dut lui payer son tribut, mais sans drame, Comme il convenait à l'époque.

A trois lieues de Paray, habitaient, dans un fort beau château, le marquis et la marquise de la C^{***}. La marquise était jeune, belle et s'ennuyait dans sa seigneuriale demeure. M. Riballier venait souvent et inspira un tendre intérêt : le marquis ne voyait rien. Cette liaison fut bientôt à ce point consacrée et admise par tout le monde que la marquise venait souvent faire des séjours d'une ou deux semaines à Paray, dans la maison même de mon trisaïeul. Les mœurs du temps étaient telles que ce qui scandaliserait aujourd'hui n'étonnait alors personne. Le marquis était vieux et débile ; il avait peur de l'épée de son rival, et la femme de celui-ci, la douce Denyse de Montcolon, ne savait que souffrir en silence et se résigner. Une fois que la marquise était venue accompagnée de deux grands laquais insolents comme des potences, Edme-Philibert, entrant à la cuisine, surprit les deux drôles crachant sur le rôti qu'à un clair feu de bois faisait dorer le tournebroche. M. Riballier était vif comme la poudre, on le sait, et il avait déjà tué une cuisinière. Se précipiter sur les deux valets, ravauder à grands coups de canne les coutures de leur livrée et les jeter à la porte en les traitant de bêtises et de maraudeurs, fut pour lui l'affaire d'un instant. Et, encore tout échauffé de l'altercation, il s'en fut conter l'affaire à sa femme et à la marquise, installées au salon et devisant amicalement au coin du feu.

Le digne homme n'était point que galant et, d'accord avec son père et son oncle, s'occupait d'assurer l'avenir de ses fils. L'aîné, Joseph, donnait déjà les plus légitimes espérances. Que faire de ce garçon de dix-sept ans qui réussit si bien ? Le grand-père et le grand-oncle ont leur plan. Ils le destinent à l'état ecclésiastique afin que, dès qu'il sera sous-diacre, l'abbé Riballier puisse résigner en sa faveur quelqu'un de ses nombreux bénéfices. Quant à Auguste, le cadet, on lui achètera une charge au Parlement de Paris, dès qu'il sera en âge. Mais il y a lutte. Mme Riballier voudrait voir son fils à l'armée, comme ses propres frères, ou au Parlement. Le jeune homme a-t-il bien la vocation ecclésiastique ? La mère en doute fort et le ton des lettres de son fils, d'une maturité de style étonnante pour son âge, semble bien lui donner raison. Il écrit à la rentrée de 1782 :

« Je me suis bien ennuyé les huit premiers jours que j'ai ...

passés à Paris, ma chère maman. Il pleuvait continuellement, j'étais seul, je n'avais rien à faire, je rêvais et rêver n'est point sûr pour une tête de dix-sept ans, surtout à Paris. Par bonheur, j'ai rêvé à mes plaisirs passés, cela m'empêchait de songer à d'autres. Grâce à Dieu, me voilà rentré en occupation, et cela me distrait. Mais, ma foi, les dix premiers jours ont été rudes à passer, malgré toutes les attentions de l'oncle, et je vous dis qu'il a fallu tenir bon contre les pensées trop vertes qu'inspirait un sang juvénile et ardent. J'aurais bien eu besoin de la joyeuse cousine Verchère pour me sortir du creux de mes rêveries. Vous lui direz s'il vous plaît qu'à présent je suis gai gaillard. Je lui écrirai quelques lettres joviales comme elle a eu la complaisance de me le demander. — A propos, en parlant de femmes gaillardes, comment cela va-t-il à Paray ? Depuis que nous sommes partis, y a-t-il eu quelques déclarations, quelques naissances, quelques mariages ? Plût à Dieu que vous m'appreniez celui de la « Minette » ! Ce n'est pas pour prêcher mes intérêts, mais je sais me résigner comme vous voyez. Je ne badine ma foi pas. Je ne suis pas une heure sans y songer et cette pensée me donne du fil à retordre... »

Et à son père, le 10 juin 1783, toujours « gai gaillard » et ne paraissant plus penser à la « Minette » peut-être mariée :

« Enfin, mon cher papa, voici toutes vos semences, graines et de quoi garnir maint et maint potager. J'y joins un almanach royal que l'oncle a coutume de vous envoyer et un tableau d'histoire de France dans lequel ma soeur va, je l'espère, puiser quelques bonnes notions et qui lui donnera une idée des voies qui, pendant quinze cents ans, ont conduit le troupeau français. C'est une belle chose que l'histoire et bonne à savoir pour les fillettes. Elles y voient les différents troubles qu'ont causés leur sexe perfide, les intrigues des femelles, tout le jeu des passions et cela ne laisse pas que de déniaiser une jeune demoiselle... Je lui envoie aussi ma géographie. J'y ai puisé moi-même toutes les connaissances que je puis avoir dans cette partie. Elle m'a paru bonne et vous y trouverez des cartes qui lui donneront une idée suffisante du plan de chaque royaume. Il y en a une que vous ne trouverez pas. C'est celle que Scudéri a tracée de l'île de Cythère. On y voit le village de *Petits soins* et la ville d'*Inclination*, le fleuve dû *Tendre* où les couples amoureux voguent en pleine eau. On ne possède pas mal ...

cette carte chez vous et la petite gaillarde connaîtra assez tôt, la topographie de ces lieux enchanteurs. Dame nature l'y conduira bien toute seule ; c'est pourquoi je ne crois pas nécessaire de lui en parler. »

Le voilà loin de la « Minette ». Le grand-père et le grand-oncle le chapitrent si bien qu'il finit par se décider à embrasser la carrière ecclésiastique — c'en était une à l'époque — et Philibert Riballier peut écrire à son fils :

« Je viens d'être récréé par un heureux événement. Il a vaqué dans la dernière quinzaine deux canonicats à Notre-Dame et il en est échu un à votre oncle pour son grade. Votre femme l'apprendra-t-elle avec indifférence? Croira-t-elle toujours que votre fils aurait mieux fait de prendre un autre parti que celui qu'il a pris, assurément sans y être forcé? C'est cependant, dans la plus exacte vérité, pour lui seul que son oncle se charge de cette nouvelle corvée, car il ne compte pas quitter sa place de grand maître et, pour profiter de cette nouvelle aubaine, il lui faudra tous les jours arpenter le chemin d'ici Notre-Dame. Il sent d'avance que cela ne sera pas amusant au tout pour lui ; mais aussi, au bout de deux ans, quand votre fils sera sous-diacre, il s'en débarrassera bien vite à son profit. »

Et un peu plus tard, le 26 juin 1784 :

« Votre épouse a très bien fait de se défaire de ses préjugés sur l'état de votre fils. Il est certain, et je vous le dis d'après une conversation de fraîche date, que, sitôt que le jeune homme aura vingt et un ans, il sera chanoine de Notre-Dame en titre et, en cas d'accident avant cette époque, votre oncle doit incessamment passer sa résignation afin d'être prêt à tout moment à la lui remettre entre les mains. Et cet acte une fois passé peut être trois ans sans exécution réelle, sans risquer de tomber en surannation. Dans deux ans d'ici, ces bénéfices-là vaudront 8 000 livres. Il me paraît que cela fera un joli début pour un jeune homme qui n'en restera probablement pas là s'il sait profiter de ses heureuses dispositions.»

Pour abbé qu'il veuille faire son petit-fils, le mondain Riballier n'entend pas que le jeune homme manque de grâce, et il ajoute :

« Vous allez rire de mon idée, mais n'importe, la voici : votre fils se présente fort mal. Vous souviendrez-vous assez de vos principes de danse pour lui donner, en particulier et ...

dans un secret absolu, des leçons afin de lui apprendre à tirer proprement une révérence et à donner à son corps une inclinaison agréable? Si vous l'entrepreniez, vous réussiriez sans beaucoup de peine car, étant enfant, je lui avait fait donner pendant deux ans des leçons dont il avait très bien profité. Si vous ne saisissez pas l'occasion pour ce dernier objet, il ne faut pas compter qu'on y supplée au collège et encore moins au séminaire. »

J'ignore si Joseph prit des leçons de danse mais, un peu avant d'entrer au séminaire, il apprécie sévèrement *le Mariage de Figaro*, à la représentation duquel il vient d'assister :

« J'ai dit à maman de vous annoncer cette fameuse pièce de Beaumarchais. Je suis un peu plus au fait. Je vous dirai que ce n'est pas une comédie. Il n'y a là ni lois ni plan. C'est une foule d'incidents les uns sur les autres, différentes pièces qui vous passent sous les yeux l'une après l'autre, et ainsi arrive le cinquième acte au bout de quatre heures. Il me semblé qu'il ne faut pas beaucoup de génie pour écrire tous ces morceaux détachés. Tous les états y sont bafoués ; il y a aussi des traits d'esprit, mais c'est noyé. Eh bien ! il y a des gens qui en raffolent. Si Molière revenait et qu'il vît comment on fabrique des pièces, il dirait bien des sottises à ces impudents qui dégradent ainsi l'art dramatique, car, ma foi, ses pièces sont autrement comiques et filées que ce ramas de scènes décousues. »

Ce jugement du chef-d'oeuvre de Beaumarchais, encore que dépourvu d'indulgence, est intéressant parce qu'il jure avec l'enthousiasme général et montre bien l'état d'esprit d'un jeune clerc, nourri à l'ombre de la Sorbonne et reflet probable de l'opinion de ses maîtres. Joseph achevait alors sa philosophie qu'il couronna par la soutenance d'une thèse devant une brillante assemblée. Pour le récompenser, son grand-oncle résigna en sa faveur son petit prieuré de la Millière, en Poitou, valant à peu près 4 000 livres. Encouragé par d'illustres protecteurs, Joseph se voua décidément à l'état ecclésiastique et entra au séminaire des 33 ou de la Sainte-Famille, pour y prendre ses grades. Le séminaire des 33, ainsi nommé en souvenir des trente-trois ans du Christ, établi à Paris, montagne Sainte-Geneviève, pour donner à l'église des ministres d'élite, comprenait trente-trois jeunes gens d'origine noble qui y suivaient des cours de philosophie, de théologie et de langues hébraïque et grecque sous la ...

direction de professeurs éminents. Quelques mois après y être entré, le jeune séminariste perdit son bienfaiteur, l'abbé Riballier, qui mourut en juillet 1785, à l'âge de soixante-treize ans, après avoir eu le temps toutefois de résigner son canoniat de Notre-Dame en faveur de son petit-neveu qui devait en jouir dès qu'il serait sous-diacre.

III

Joseph, pourvu à dix-neuf ans de deux bénéfices, d'une maison au cloître Notre-Dame et de douze mille livres de revenu, n'en travailla pas moins avec zèle au séminaire des 33. Ses maîtres le distinguèrent et lui firent soutenir en 1786 une thèse en langue hébraïque de concert avec l'abbé de Loménie, neveu du ministre de la guerre Brienne. Cette thèse eut du retentissement et M. de Juigné, archevêque de Paris, qui y avait assisté, témoigna vivement sa satisfaction de compter au nombre de ses chanoines un sujet qui donnait de telles promesses. Cet encouragement doubla les facultés du jeune séminariste et il soutint avec honneur les difficiles épreuves de la licence. Il avait tout lieu d'espérer un nouveau bénéfice, récompense attribuée aux quatre premiers. Des circonstances sur lesquelles je suis mal renseigné empêchèrent cet heureux dénouement. En 1787, Joseph sortit du séminaire des 33, n'étant encore que sous-diacre, et vint se fixer au cloître Notre-Dame pour y exercer ses fonctions de chanoine.

Le cloître Notre-Dame était, comme le Temple, presque une ville et un lieu d'asile. Le chapitre était fort riche et chaque chanoine logé dans une maison particulière avec jardin. Tous n'étaient pas prêtres. En 1790, il y avait trois chanoines sous-diacres : MM. Joseph Riballier, François Marin et Melon de Pradou (1).

Un chanoine de Notre-Dame de Paris était un personnage au dix-huitième siècle et il ne faudrait pas se scandaliser des grosses prébendes dont ces ecclésiastiques étaient pourvus. Plusieurs étaient obligés de fréquenter la cour ou de figurer au Parlement : tous avaient un rang à tenir. Une fois installé au cloître, dans sa maison qu'il se plaît à orner et à rendre ...

(1) J. MEURET, *le Chapitre de Notre-Dame en 1790*.

agréable, un nouvel horizon se découvre aux yeux de Joseph Riballier. Son imagination prend un nouvel essor, il secoue la poussière des écoles et, abandonnant les études austères de philosophie et d'hébreu dont, jusque-là, il s'était nourri, il cherche un délassement dans le commerce plus aimable des belles-lettres. Il avait de l'esprit, un physique agréable que rehaussait encore la soutane grise à boutons et parements écarlates et la courte perruque en bourse poudrée à frimas, encadrant une figure juvénile illuminée de deux grands yeux noirs. « Il débuta dans le monde avec une noble assurance, dit son frère f1). Il y fut accueilli et sut, au premier coup d'oeil, saisir les usages, les manières de cette société exquise et raffinée qui semblait se hâter de jouir des faveurs et des agréments chaque jour plus menacés par l'invasion des principes révolutionnaires. Les moeurs s'en relâchaient d'autant plus et les jeunes abbés, impatients de liberté, secouaient le joug des anciennes austérités. Ils étaient les bienvenus dans les salons, les boudoirs. L'usage et la mode voulaient qu'ils y fussent admis aussi familièrement que les jeunes marquis. C'était à qui rivaliserait d'esprit, d'amabilité. Les petits couplets, les billets musqués circulaient sans cesse. Joseph, entraîné par un torrent enchanteur, acquit bientôt sa part de célébrité frivole. Il fut introduit dans les brillantes sociétés de Paris et de Versailles. Son rang, sa naissance, sa fortune lui permettaient ce genre de vie. Il était surtout assidu chez la marquise de Créqui et le baron de Breteuil. Cependant, parfois rappelé à son devoir canonique par le pieux archevêque, il faisait de temps en temps quelque sermon, quelque discours d'apparat qui, s'ils n'étaient pas toujours éloquents, n'étaient point sans mérite et sans grâce et toujours adaptés au goût du siècle. L'ancienne célébrité de son grand-oncle était la sienne. »

Le jeune chanoine s'était associé dans son ménage son frère cadet Auguste. Il le défrayait de tout, le guidait, lui faisait faire son droit et lui servait de mentor et de protecteur tandis que lui-même avait l'intention bien arrêtée de devenir conseiller-clerc au Parlement de Paris. On sait qu'auprès de cette cour souveraine existaient des sièges de conseillers ecclésiastiques, ou conseillers-clercs, exclusivement occupés à juger des affaires ecclésiastiques. Il donnait également ...

(1) *Livre de famille, loc. cit.*

asile à son grand-père Philibert qui s'ennuyait à Ivry. Il l'installa au cloître avec sa gouvernante, jeune fille nommée Kenebr, qu'il avait prise à l'hospice des Enfants-Trouvés et qui s'était dévouée à son service. D'où venait cette jeune fille? Nul ne l'a jamais su. Elle resta toute sa vie dans la famille, qui la considérait à l'égal d'une parente. Auguste Riballier dit, dans le *Livre de famille*, qu'elle réunissait toutes les qualités du cœur, et ma grand'mère, qui l'avait bien connue, parlait souvent de l'âme délicate de Kenebr et de la finesse de ses mains.

Quel bel avenir (1788) rêvaient alors les deux frères ! Joseph jouissait des délices d'une vie qui devait si peu durer et Auguste, âgé de dix-huit ans et pressé de s'ouvrir une carrière, suivait les cours publics sans se laisser distraire. « Ce fut à cette époque, écrit-il, que se maria ma cousine germaine, Victorine Cloquet, avec M. Testard, premier garçon de la Chambre du roi. Mon grand-père me conduisit à Versailles pour cette cérémonie. Ce fut mon début dans le grand monde. »

Cependant la Révolution approchait. On sait avec quel enthousiasme la petite noblesse terrienne accueillit les premiers principes de liberté que la philosophie présentait sous des couleurs si séduisantes et les promesses de réformes que tant d'abus avaient rendues nécessaires. Tous ces gentilshommes, restés d'ailleurs profondément attachés à la monarchie, acclamaient les idées nouvelles avec la même naïveté que ces paysans russes qui, en 1917, voulaient la république avec le tsar. Edme-Philibert fit chorus avec eux à Paray. Les élections commencèrent. Il jouissait des privilèges de la noblesse acquise par son grand-père en 1710 et il figura avec fermeté dans les assemblées de son ordre à Dijon, à Autun et à Charolles. A Dijon, le marquis de la C***, qui avait été nommé député de la noblesse pour le bailliage de Charolles, et qui lui gardait rancune, lui contesta le droit de faire partie de l'assemblée sous prétexte qu'il n'avait pas cent ans de noblesse — il n'en avait que soixante et dix-neuf — du côté paternel. Edme-Philibert jeta son gant par terre en s'écriant d'un ton fier : « Que ceux qui ne me trouvent pas d'assez bonne maison ramassent ce gant. » — Le marquis se le tint pour dit et l'incident n'eut point de suites.

A Paris, les deux jeunes Riballier suivaient avec un intérêt passionné les événements. Auguste se rend à Versailles ...

à pied le jour de l'ouverture des États généraux et revient exalté. La prise de la Bastille, puis, peu après, les journées fatales des 5 et 6 octobre modèrent son enthousiasme. Le 14 juillet 1790, il assiste à la fête de la Fédération. Il quitte Paris peu de temps après et retourne à Paray. Son père, qui vient de perdre son emploi d'entreposeur des tabacs et une partie des rentes qui composaient sa fortune, le fait attacher à la nouvelle administration du département. Quant à Joseph, il se vit dépouillé de ses titres et bénéfices. A grand-peine put-il conserver sa maison du cloître Notre-Dame. Son grand-père se mourait ; malgré tous les soins que lui prodiguèrent son petit-fils et sa fidèle Kenebr, le vieillard succomba : il avait quatre-vingt-un ans. Les mauvais jours se succédaient maintenant sans interruption. Plus de fêtes ; plus de madrigaux ; plus de petits vers. L'état du jeune ex-chanoine devenait pour lui un titre de proscription et, bien des fois, il eut à lutter contre l'orage. Après le 10 Août, il quitte le cloître et se réfugie au fond du faubourg Saint-Marceau où il vécut quelque temps caché sous un déguisement. Les massacres de Septembre l'effrayèrent au point qu'il se crut obligé de fuir et de regagner son pays natal. Escorté de la fidèle Kenebr, qui suivait à pied, il sortit de Paris caché dans le fond d'une charrette de maraîcher, au milieu des rugissements des factieux qui incendiaient les barrières. A Essonne, il s'arrangea avec un voiturier qui l'amena à petites journées à Moulins. De là, il gagna Paray. Son retour inopiné ne tarda pas éveiller les soupçons dans la petite ville livrée à la démagogie révolutionnaire. Il fut observé et, autant pour ne pas compromettre les siens que pour sa propre sûreté, il dut passer en Suisse où il séjourna quelque temps.

Groupée autour de son chef, la famille Riballier tenait, tant bien que mal, tête à l'orage. Edme-Philibert avait, les années précédentes, réuni les débris de sa fortune mobilière et s'était aventuré à acheter une propriété qui devint bientôt son unique ressource. Il s'empressa, en 1793, de marier sa fille Lucile à M. Barrois, avocat, dont l'influence n'était point négligeable. La maison qu'il habitait, véritable joyau de la Renaissance, la violence bien connue de son caractère lui avait fait des ennemis et le désignait à la fureur des jacobins, mais cette violence même le protégeait, car on le craignait. Il ne put toutefois empêcher les patriotes charol-

lais de gratter, sur sa maison, l'image de la Vierge de Romay, patronne tutélaire de la commune, et de mutiler deux médaillons de la façade, mais son attitude énergique et celle de son frère Augustin empêchèrent toute autre dégradation.

Après le 21 janvier 1793, la consternation fut générale dans la famille. On ne peut s'imaginer l'impression et l'horreur que causa en province, dans la noblesse terrienne sur-tout, profondément attachée aux Bourbons, l'exécution de Louis XVI. Il semblait que tout s'anéantissait, que tout allait disparaître. Au mois de février, Auguste fut désigné pour faire partie de bataillons envoyés en Vendée. Son père parvint, à prix d'argent, à le faire remplacer, mais au mois d'août, de nouveaux contingents ayant été levés pour marcher sur Lyon, alors en pleine insurrection, le jeune homme y fut incorporé. Dénoncé par un jacobin de Paray comme parent du général de Précý (1), commandant les insurgés, on l'arrête et on le conduit à Mâcon. Grâce au maire Bigonnet, qu'il connaît un peu, il obtient de retourner à Paray, à condition de se faire enregistrer tout de suite pour faire partie de la levée en masse des jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans décrétée par la Convention. En mars 1794, il est désigné pour faire partie d'un contingent de 30 000 hommes de cavalerie et dirigé sur Strasbourg, puis envoyé à Saverne, au dépôt du 17^e régiment de dragons. Bientôt distingué par son colonel, M. Saint-Dizier, officier de l'ancien régime, Auguste entre en campagne après quelques mois d'instruction. Il participe au siège de Mayence (décembre 1794), est adjoint au greffier du tribunal militaire, puis greffier en chef en floréal an III aux appointements de 4 000 livres en assignats. Vers la fin de 1795, le tribunal ...

(1) Louis-François Perrin, général comte de Précý, que Louis XVI appelait son fidèle Précý. — Né en 1742 à Semur en Brionnais, fit, comme major au régiment de Picardie, la campagne de Corse ; lieutenant-colonel de la garde constitutionnelle du roi, qu'il défendit vaillamment au 10 Août. Les Lyonnais vinrent le chercher en 1793 à Semur où il s'était retiré et le mirent à la tête de leurs troupes. Il défendit Lyon contre la Convention, puis gagna la Suisse et Turin où il se réfugia à la cour du roi Victor-Amédée qui le comma colonel d'infanterie. Il fut, pendant son exil, chargé de diverses missions par le comte de Provence et subit un an d'emprisonnement à Bayreuth, sur l'ordre du premier Consul. En 1814, il fut nommé lieutenant-général et décoré du cordon rouge. Il mourut à Marcignay le 25 août 1820 et fut inhumé à la chapelle expiatoire des Brotteaux où la ville de Lyon lui a érigé un monument. Le général de Précý était cousin germain de Denyse Cudel de Montcolon.

militaire ayant été supprimé, le jeune Riballier obtint son congé et retourna à Paray où il passa trois ou quatre mois. Cependant la guerre continuait, il fallait des soldats, et il reçut l'ordre de rejoindre l'armée. Il passa par Paris au mois d'avril 1796. Là, grâce à Carnot qui, au service, avait beaucoup connu son oncle Augustin, le capitaine du génie, il obtint d'être nommé sous-lieutenant au 17^e dragons, son ancien régiment. Le colonel Saint-Dizier, qui lui avait toujours témoigné beaucoup d'affection, attacha spécialement le jeune officier à sa personne. Il avait un bel avenir devant lui, mais la tendresse maternelle et un caractère un peu faible en décidèrent autrement. Toute sa famille, sa mère surtout, le voyait avec inquiétude suivre la carrière militaire et, dans leurs lettres, père, mère, frère, soeur le pressaient de démissionner et de revenir auprès d'eux. Jusque-là, Auguste avait résisté à toutes les sollicitations, car il aimait son métier. En février 1797, il eut un congé de soixante jours. — « Je partis, écrit-il dans son Journal, et j'arrivai à Paray le 25 ventôse. J'y retrouvai le bonheur et les plaisirs. Ma bonne mère ne put s'accoutumer à l'idée que, dans un mois, il faudrait nous séparer de nouveau. Elle insista pour que je donnasse ma démission. Le moment était favorable car on parlait de paix. Le général Moreau, prévenu par mon colonel, refusa ma démission, alléguant des raisons très flatteuses pour moi. J'eus recours à M. Geoffroy, député, qui la fit accepter par le Directoire exécutif. Ce ne fut pas sans regrets que je renonçai aux avantages que j'étais en droit d'espérer, si toutefois ma santé m'eût permis de suivre ma carrière avec toute l'activité dont j'étais alors capable. »

Ainsi donc, par piété filiale, par faiblesse de caractère et peut-être par amour excessif du repos, Auguste brisa bénévolement une carrière qui eût pu être brillante. Les officiers instruits étaient rares à l'époque et recherchés. S'il avait continué et fait les guerres de l'Empire, il serait probablement devenu général. J'ai idée qu'il ne fut pas sans parfois le regretter. En attendant, il fallait vivre et il fut tout heureux d'obtenir l'emploi de receveur du canal du Centre puis, formant un établissement plus certain, il se maria le 19 août 1798.

Nous avons laissé son frère aîné Joseph en Suisse. Après le 9 Thermidor, il était revenu à Paray et y avait vécu dans une absolue retraite, en compagnie de quelques livres échap- ...

pés au naufrage qui devinrent sa principale ressource, cherchant à se faire oublier. Mais il était bien jeune (vingt-sept ans), sans but maintenant dans l'existence et ses succès d'antan n'étaient pas à ce point éloignés qu'il dût jamais renoncer à en avoir d'autres. Et puis on avait tant besoin de distractions après les misères de tout genre qu'on venait d'éprouver ! La vie et la nature reprirent le dessus et il finit par captiver une femme charmante, soeur d'un de ses amis. Mlle de la B*** se voua à l'homme qu'elle ne pouvait épouser, puisqu'il était diacre et qu'il fallait un bref du pape pour le relever de ses vœux. Cet amour, qui dura toute leur vie, fut presque une union qui s'extériorisait surtout en lettres quotidiennes de la part de la jeune femme, lettres qui décèlent une âme de feu, une âme à la Sophie de Monnier, dont elle portait le prénom, et un style visiblement inspiré de celui de la *Nouvelle Héloïse*.

Cependant le temps passait; les ressources étaient plus que modiques ; il fallait penser à l'avenir, reconstruire sur les ruines accumulées et surtout vivre. Après le 18 Brumaire, l'horizon politique commença à s'éclaircir et l'ordre à renaître. Le père de famille, Edme-Philibert, reprend toute son énergie et, se souvenant que sa famille a toujours servi l'État, et l'État redevenant possible à servir, il obtient pour ses deux fils des emplois du gouvernement à Paray. Joseph devint receveur des contributions et Auguste receveur du canal du Centre. Edme-Philibert lui-même acceptait en 1800 les fonctions de maire de Paray qu'il remplit jusqu'en 1816.

Il semble bien toutefois que la Révolution ait tari, dans cette famille comme dans tant d'autres, toute ambition, paralysé toute initiative ; que les dangers qu'ils avaient courus, les émotions par lesquelles ils avaient passé eussent brisé chez ses membres quelque secret ressort ; qu'en un mot ils aient mal su s'adapter aux conditions nouvelles de la vie en France. Ils se bornèrent à vivre, ne demandant qu'à se faire oublier et, pendant toute la durée de l'Empire, ils végétèrent d'une vie étroite, monotone et paisible, très unis et n'osant plus se quitter, ne recherchant rien du gouvernement impérial que le maintien de leurs modestes emplois. L'exercice de leurs professions, l'éducation des enfants, la surveillance de quelques propriétés, le commerce intime de parents et d'amis dans la même situation qu'eux suffi- ...

saient à les occuper. Joseph y joignait les soins à rendre à Melle de la B*** et l'organisation du collège, pour laquelle il se remémora ses premières études.

Ils s'enlisèrent ainsi et 1814 les trouva vieillis et engourdis. L'invasion les réveilla et renouvela leurs alarmes. Quatre-Vingt-Treize allait-il revenir ? La femme d'Edme Philibert fut tellement effrayée des événements qui, chaque jour, devenaient plus menaçants, qu'elle fut frappée d'une attaque d'apoplexie dont elle mourut le 8 mars 1814. Son mari, plein de ses anciens souvenirs, proclama immédiatement Louis XVIII à la mairie de Paray. Cet enthousiasme lui valut d'être destitué aux Cent-Jours, mais il fut réintégré à la seconde Restauration dans ses fonctions de maire, qu'il n'abandonna qu'en 1816, vaincu par l'âge (1).

Il sembla un moment que, la porte des faveurs se rouvrit devant ses fils ; ils ne surent ou ne voulurent pas en profiter. On offrit à Auguste une place de brigadier dans les gardes du corps. Comme ayant déjà servi et bien noté, il obtenait tout de suite la croix d'honneur et avait la perspective de devenir rapidement officier. Mais il était devenu très casanier ; il lui eût fallu quitter sa famille, abandonner ses propriétés et risquer de nouveaux hasards. Il refusa et se contenta de la décoration du Lys et des fonctions d'officier dans la garde nationale à cheval de Charolles. — « Témoin et acteur de tous les grands événements de la Révolution, écrit-il dans son Journal, j'en ai *subi les conséquences* sans en adopter les excès. » Il en subit les conséquences. Le mot est significatif et, dans cette attitude passive, comme sidéré par tous les spectacles auxquels il avait assisté, la vie d'Auguste s'écoula très douce et très monotone dans cette vieille maison de Paray qui devint la sienne, entre sa femme, son frère, sa soeur, ses enfants et ses amis, et sans qu'on y puisse noter autre chose qu'un lent et patient travail de reconstruction, un travail de fourmi pour permettre à ses descendants de reconquérir, dans la nouvelle société, la place que la famille occupait dans l'ancienne. Mais vers quel but aiguiller les enfants ? Les traditions de la famille étaient de servir l'Eglise et l'Etat. L'Eglise a perdu sa puissance et l'Etat la confiance ou, du moins, sa solidité semble précaire et l'on a peine à s'y fier. En 1815, il s'est déjà suc-

(1) Il mourut le 4 mai 1820, d'une hémorragie au poudon.

cédé plusieurs gouvernements ; il s'en succédera encore. On espère dans les Bourbons à leur retour, mais, dès 1825, on sent qu'ils ne dureront pas. N'osant rien entreprendre, avec une sainte frayeur de la toute-puissance de l'argent qui commence à se manifester, la famille, changeant de tradition, et entraînée par ses alliances, devient exclusivement terrienne. Elle participe à la hausse de la terre sous la monarchie de Juillet et sous l'Empire, puis, à partir de 1870, à sa décadence. Au reste, nul ennui dans ces existences de petite ville, et les correspondances en font foi. La bonne société de Paray, composée d'émigrés, de chevaliers de Saint-Louis, de chanoinesses et de membres des anciens parlements, voisinait beaucoup. Tous les soirs, l'hiver surtout, il y avait à tour de rôle des *assemblées* chez les personnes notables "de la ville. On y jouait au whist, au boston, au reversi ; on se communiquait les nouvelles en buvant de la bière et en mangeant des échaudés. Les romans de Balzac donnent une idée très exacte de ce qu'étaient les salons de province sous l'Empire et la Restauration.

Quant à Joseph, il sembla en 1.814 que le ciel dût lui réserver un dédommagement. On lui proposa la restitution de son canonicat de Notre-Dame et de l'adjoindre comme grand vicaire à l'archevêché. De là il eût pu facilement, par le temps qui courait, s'acheminer aux fonctions les plus élevées. Il en avait encore tous les moyens. Mais il fallait de nouveau se vouer au sacerdoce, reprendre ses études théologiques, entrer franchement dans sa nouvelle carrière et recevoir la prêtrise. Il fut un moment tenté, mais une fausse honte le retenait et il hésitait grandement. Sa famille aurait vivement désiré le voir accepter. Cependant son coeur n'était pas libre et il est probable que Mlle de la B*** se mit résolument en travers de ce projet. —« D'autres supplications, écrit son frère, d'autres impressions remuèrent vivement sa sensibilité. Des habitudes dont il était l'esclave, les affections privées qui occupaient toutes ses pensées parlèrent plus fortement à son coeur et, bien imprudemment, il résolut de renoncer à tout avenir. »

Il sollicita du pape des lettres de grâce pour être rendu à la vie séculière, ce qu'il obtint facilement. Dès lors, sa conscience fut plus tranquille. Il garda néanmoins au fond de son âme des regrets et des soucis et son humeur s'assombrissait, d'autant plus qu'il perdit son amie. Mlle de la B*** mourut ...

en 1831. Elle repose au cimetière de Paray, non loin de la sépulture du bien-aimé auquel elle sacrifia son existence. Sa tombe est tournée vers ces montagnes de la Madeleine dont elle était originaire. A dater de ce moment, Joseph ne fut plus que l'ombre de lui-même et devint indifférent à tout. Mon père qui l'a connu, étant né en 1830 (1), avait gardé de son grand-oncle le souvenir d'un vieillard peu soigné, morose, vêtu d'un éternel habit jaunâtre, le chef orné d'une perruque filasse et le nez barbouillé de tabac. Depuis longtemps il avait abandonné sa perception et passait ses journées à somnoler au coin du feu, ne prononçant pas dix paroles en un jour. De temps en temps, il se levait, allait prendre du bois au bûcher, faisait d'une voix sévère quelque observation à son petit-neveu terrifié et reprenait le fil de ses songeries. A quoi rêvait-il ? A Versailles et aux belles dames qu'il y avait connues, à ses succès de petit abbé, aux bouquets à Chloris, à sa ruine, à la Terreur, à Mlle de la B*** ? Tandis que, dans une chambre haute de la maison, la vieille Kenebr, songeuse elle aussi, filait lentement sa quenouille.

LOUIS RIBALLIER.

(1) Joseph Riballier mourut le 4 février 1839 ; Auguste en mai 1844, au cours d'un voyage à Paris.